

Police de la pensée économique à l'Université

par Laura Raim

Le Monde Diplomatique, juillet 2015

La domination des orthodoxes stérilise le débat public. L'enfermement idéologique des dirigeants européens trouve ses racines dans une bataille pour l'hégémonie intellectuelle qui ne se livre pas seulement dans les médias.

Partisans de la concurrence non faussée, les économistes dominants la goûtent moins quand on les invite à la faire vivre dans leur profession. Reprenant une promesse de son prédécesseur Benoît Hamon, la ministre de l'éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem s'était engagée en décembre 2014 à créer à titre expérimental une seconde section d'économie au sein du Conseil national des universités (CNU), l'organisme qui gère la carrière des enseignants-chercheurs. Intitulée « Institutions, économie, territoire et société », celle-ci aurait pu devenir un refuge pour les économistes hétérodoxes, mal aimés des représentants du courant dominant. L'école dite « néoclassique », qui repose sur l'hypothèse de la perfection des marchés et de la rationalité des individus (*voir le schéma*), règne en effet depuis vingt ans sur l'actuelle section de sciences économiques, la « 05 ». Trois cents chercheurs hétérodoxes se préparaient donc à rejoindre une nouvelle section d'économie politique pluraliste, critique et ouverte aux autres sciences sociales.

C'était sans compter le tir de barrage des « orthodoxes », bien décidés à tuer dans l'œuf toute possibilité d'une autre pensée économique. A peine avaient-ils eu vent du projet ministériel que le président de la « 05 », Alain Ayong Le Kama, envoyait un courrier au gouvernement, brandissant la menace d'une « démission collective » de la section. Mais l'offensive la plus décisive a été celle de Jean Tirole, lauréat en 2014 du prix de la banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel (abusivement qualifié de « prix Nobel d'économie »). Il a adressé une lettre à Mme Vallaud-Belkacem pour empêcher une « catastrophe ». Mission accomplie : le projet a aussitôt été enterré.

Cette bataille apparemment corporatiste est en réalité hautement stratégique. Les représentations et préconisations des économistes exercent une forte influence sur les politiques publiques. Or, depuis une vingtaine d'années, les chercheurs hétérodoxes, c'est-à-dire tous ceux qui ne souscrivent pas à l'école néoclassique, soit à peu près un tiers des économistes français, sont exclus des positions-clés de la profession. S'ils parviennent encore à se faire recruter comme maîtres de conférences, le courant majoritaire leur verrouille l'accès au grade supérieur de professeur des universités (1). Alors que, entre 2000 et 2004, l'hétérodoxie représentait 18 % des nouveaux recrutements de professeurs à l'université, ce pourcentage est tombé à 5 % entre 2005 et 2011, soit six hétérodoxes pour cent vingt postes (2).

Comment en est-on arrivé là ? L'école néoclassique monte en puissance depuis l'avènement de l'économie moderne, à la fin du XIXe siècle, puis reflue dans les années 1930. L'approche de John Maynard Keynes, qui tire les leçons de la Grande Dépression en conférant à l'Etat un rôle central, s'impose alors comme nouvelle orthodoxie économique des politiques publiques. Lorsque le keynésianisme atteint à son tour ses limites face au contexte de stagflation (faible croissance et forte inflation), à la fin des années 1960, la théorie néoclassique revient en force avec les monétaristes et le courant des anticipations rationnelles.

Les hétérodoxes actuels émergent au même moment, en opposition à cette résurrection du paradigme néoclassique. Marxistes, postkeynésiens, régulationnistes et conventionnalistes ont en commun d'inscrire leur discipline dans le champ des sciences sociales et de porter une attention particulière aux aspects historiques, juridiques et politiques du fonctionnement de l'économie. Cherchant à décrire la société telle qu'elle existe vraiment, ils s'opposent à une représentation mécaniste et individualiste dans laquelle des agents mus par une rationalité instrumentale interagissent dans des multitudes de marchés.

Intégrant au fur et à mesure les critiques hétérodoxes, la théorie néoclassique se polit, admettant que l'information peut être asymétrique et la concurrence imparfaite... Reste que « *les néoclassiques ne se sont pas imposés par la force ou la justesse de leurs idées, mais par des stratégies de colonisation institutionnelle* », insiste Sophie Jallais, maîtresse de conférence à Paris-I. Dans la plupart des disciplines, pour être recrutés comme maîtres de conférences ou comme professeurs, les candidats doivent être « qualifiés » par le CNU, avant d'être sélectionnés par les « commissions de spécialistes » de chaque université. Mais, jusqu'à l'année dernière, la section d'économie dérogeait à ce principe pour le recrutement des professeurs, qui passait principalement par le concours d'agrégation du supérieur (3).

Une colonisation institutionnelle

Ce vestige du XIXe siècle ne subsiste plus que dans six sections sur soixante-dix-sept. Il se caractérise par son conservatisme, son entre-soi et son absence d'autonomie vis-à-vis du pouvoir politique. Et pour cause : le gouvernement nomme le président, qui, à son tour, nomme les sept membres du jury. « *Chaque mandarin coopte ensuite son poulain, à qui il suggère plus ou moins subtilement de se porter candidat* », raconte Liêm Hoang-Ngoc, maître de conférences à Paris-I. Depuis une quarantaine d'années, « *ce sont des présidents de jury le plus souvent orthodoxes qui choisissent des jurys orthodoxes qui sélectionnent quasi exclusivement des candidats orthodoxes* », résume Jallais. Cette homogénéisation se renforce, à partir des années 2000, sous l'effet d'une nouvelle méthode d'évaluation des candidats : leur production scientifique est officiellement appréciée en fonction non pas de sa qualité intrinsèque, mais des revues dans lesquelles elle est publiée. Un bon chercheur sera celui qui publie dans une revue bien notée au classement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), lui-même établi selon le degré de conformité aux approches dominantes.

En face, les hétérodoxes se défendent mal. Absorbés par leurs travaux, ils ne se soucient pas suffisamment de se « reproduire » institutionnellement, de diriger des thèses et des laboratoires ou de recruter des successeurs potentiels. Ainsi le fondateur de l'école de la régulation, Robert Boyer, n'a-t-il pas véritablement d'héritier. Des hétérodoxes encore présents dans les instances de recrutement se laissent aussi parfois impressionner par l'appareil mathématique néoclassique. Certains, comme Michel De Vroey ou Marie-Claire Villeval, vont jusqu'à changer de camp et ouvrent grand les portes de l'université aux jeunes candidats orthodoxes.

Résultat : les professeurs hétérodoxes sont littéralement en voie d'extinction à l'université. « *Ils sont désormais soit à la retraite, soit proches du départ, ce qui signifie que, d'ici deux ans, il n'y en aura plus un seul* », avertit David Flacher, maître de conférences à Paris-XIII. Or ce sont les professeurs qui dirigent les masters, les écoles doctorales, les laboratoires, qui président les jurys de thèse et composent les comités de sélection de leurs pairs. Sans eux, impossible de faire vivre une école de pensée. De fait, presque tous les gros laboratoires hétérodoxes ont périclité ces dernières années, à quelques exceptions près, tels le Centre d'économie de Paris-Nord (CEPN), dirigé par Flacher, et le Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé), où travaille par exemple Laurent Cordonnier.

La logique de fusion entre établissements, encouragée depuis une dizaine d'années par l'Union européenne et intensifiée par la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) de 2007, a renforcé le phénomène, les petits centres hétérodoxes se faisant absorber par les grands établissements. « *Ce processus de concentration aboutit aujourd'hui à un oligopole stabilisé de trois structures : l'École d'économie de Paris (PSE), l'École d'économie de Toulouse (TSE) et le Groupement de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille (Greqam), qui s'échangent financements, bourses doctorales, promotions, mais aussi prix internationaux et chaires de prestige* », explique Bruno Tinel, maître de conférences à Paris-I. Le « prix Nobel » d'économie a ainsi été attribué au président de la TSE, Jean Tirole, et la chaire d'économie au Collège de France, à l'enseignant de la PSE Philippe Aghion.

La situation française reflète ce qui se passe ailleurs. Les universités anglo-saxonnes ne recrutent plus que des professeurs néoclassiques, susceptibles de publier dans les revues bien cotées. Au Royaume-Uni, par exemple, l'ancien bastion keynésien de Cambridge s'est progressivement vidé de tous ses professeurs hétérodoxes. « *Le grand épistémologue et historien de la pensée économique Tony Lawson n'a plus le droit de donner des cours d'économie ; il est obligé de donner des cours d'économétrie et*

de mathématiques », raconte Dany Lang, maître de conférences à Paris-XIII. Après la crise, à l'université de Kingston, quelques postkeynésiens ont essayé de développer un master critique. Ils ont notamment recruté Steve Keen, qui s'était fait renvoyer de sa faculté en Australie alors qu'il était l'un des seuls à avoir anticipé la crise des *subprime*. Aux Etats-Unis, mis à part à la New School de New York, « *l'hétérodoxie a été décimée partout. Il ne reste plus que des postkeynésiens isolés, éparpillés et trouvant souvent refuge dans les facultés de sciences sociales, les business schools ou dans les premiers cycles des petites universités publiques* », constate l'économiste américain James Galbraith.

Cette hégémonie serait peut-être plus acceptable si elle n'allait pas de pair avec une abyssale faiblesse théorique. En 2007, la chose a commencé à se voir, même aux yeux de non-spécialistes. Non seulement les orthodoxes ont été incapables de prédire ou même de comprendre la crise des *subprime*, mais leurs hypothèses sur l'efficacité des marchés avaient permis de légitimer scientifiquement la dérégulation financière qui en est en grande partie responsable. D'où l'appétit du public pour d'autres analyses, qu'illustre le succès en librairie du manifeste des « économistes atterrés ». Ce collectif, lancé en 2010 et composé majoritairement de maîtres de conférences hétérodoxes, démonte les dogmes régissant les politiques publiques européennes.

« Antichambre de l'obscurantisme »

Le retour en vogue de Keynes et de Karl Marx que l'on observe dans la presse et dans l'édition n'atteint pourtant pas le monde de la recherche, imperméable à toute remise en cause. Dans sa missive, Tirole s'enorgueillit des « *centres d'excellence en économie qui ont émergé en France ces trois dernières décennies* » et qui « *forment aujourd'hui des économistes que les régulateurs, organismes internationaux et entreprises s'arrachent* ». Le fait que ces « centres d'excellence » n'aient pas produit des économistes critiques, susceptibles d'alerter sur les dangers de la financiarisation, ne l'effleure manifestement pas. Droit dans ses bottes, il continue de mépriser souverainement les courants minoritaires, parlant d'eux comme d'un « *ensemble hétéroclite en difficulté avec les normes d'évaluation internationalement reconnues* », et les rappelle à l'ordre : « *Chercher à se soustraire à ce jugement [des pairs] promeut le relativisme des connaissances, antichambre de l'obscurantisme.* »

Les étudiants, eux, ne s'y trompent pas et militent contre le monolithisme de leurs cursus. En mai 2014, les quarante-deux associations de dix-neuf pays qui composent l'Initiative étudiante internationale pour le pluralisme en économie (Isipe) ont publié un manifeste contre l'enseignement actuel de la discipline. Partie de Paris, au début de l'année 2000, autour d'un mouvement dénonçant l'« autisme » de l'économie, la contestation s'est renforcée après la crise. A Harvard, soixante-dix étudiants ont quitté en 2011 le cours d'un enseignant-vedette, Gregory Mankiw, en dénonçant son « *biais conservateur* ». Après avoir tenu des réunions informelles en 2012 et 2013 à l'université de Manchester, la Post-Crash Economics Society a organisé pendant un an un module de cours optionnel intitulé « *Bulles, paniques et crash : une introduction aux théories alternatives des crises économiques* ». Cela a valu au professeur chargé du cours, Sakir Yilmaz, de se voir refuser la prolongation de son contrat avec l'université. Depuis l'appel de mai 2014, l'Isipe s'est élargie et compte désormais soixante-cinq groupes de trente pays, dont l'Inde, le Pakistan, l'Australie et plusieurs pays d'Amérique du Sud. En France, le mouvement Pour un enseignement pluraliste dans le supérieur en économie (PEPS-Economie) a repris le combat en 2011. « *Le pluralisme que nous exigeons est d'ordre théorique, mais aussi méthodologique*, explique Louison Cahen-Fourot, son porte-parole. *Le cursus doit faire place, en plus des maths, des statistiques et de l'économétrie, à des cours d'histoire de la pensée économique.* » Son association a analysé les intitulés des cinquante-quatre licences d'économie en France : les modules d'histoire de la pensée ne représentent que 1,7 % des cours proposés, quinze universités ne jugeant pas utile de l'enseigner.

Un obstacle a finalement été levé en septembre 2014, avec la quasi-suspension de l'agrégation du supérieur. La procédure pour devenir professeur est désormais la même que dans les autres disciplines : se faire qualifier par le CNU, puis candidater à un poste. Il s'agissait d'une revendication de l'Association française d'économie politique (AFEP), créée en 2009 pour restaurer la diversité dans la recherche. Hélas, cette victoire arrive trop tard : désormais majoritaires dans les instances de recrutement, les orthodoxes n'ont plus besoin de l'agrégation pour asseoir leur pouvoir. Débarrassés du concours, les candidats hétérodoxes ne s'en retrouvent pas moins confrontés au barrage de la section 05 du CNU, étroitement contrôlée par les orthodoxes. D'où la nécessité d'une seconde section. Après de vifs débats internes quant aux risques d'un tel « divorce » au sein de la discipline, les membres de

l'AFEP se sont finalement résignés en 2010 à l'idée qu'il n'y avait « *plus aucun avenir possible pour les approches pluralistes dans le cadre de la section 05* ». La nouvelle section apparaissait comme la « *seule solution viable* ».

Refusant pour le moment cette option, le gouvernement assure qu'il va surveiller la section 05. Cette dernière a donc pris les devants en « qualifiant » quelques hétérodoxes lors de la session de février 2015. « *Une manœuvre tactique et cosmétique destinée à calmer le jeu et à masquer une logique structurelle qui demeure inchangée* », analyse le président de l'AFEP André Orléan, qui vient de diriger la rédaction d'un *Manifeste pour une économie pluraliste* (4).

Reste à comprendre l'énergie dépensée pour saboter la seconde section. Si les hétérodoxes sont si mauvais, pourquoi ne pas les laisser partir ? « *Il ne s'agit pas pour nous de rejeter les approches néoclassiques, ni de remplacer une hégémonie par une autre, mais de permettre à tous les courants de cohabiter* », rappelle d'ailleurs Orléan. Le discours officiel invoque une lutte contre la « balkanisation » et un souci d'unité. Un argument faible si l'on considère que la physique, la biologie, le droit et l'histoire occupent plusieurs sections. Le motif est sans doute moins noble : « *Ils craignent surtout de voir les étudiants désertier les cours de microéconomie, à mourir d'ennui, et s'inscrire dans des licences "Institutions, économie, territoire et société"* », estime Florence Jany-Catrice, professeure à Lille-I. De fait, les effectifs sont en chute libre : d'après le rapport Hautcœur, le nombre d'inscrits en première année a baissé de 64 % entre 2002 et 2012 (5). Au point que les facultés d'économie sont obligées de fusionner avec celles de gestion, jugées plus professionnalisantes, pour essayer de retenir les élèves.

Poussés vers d'autres disciplines

Aux yeux du sociologue Luc Boltanski, l'opposition farouche des orthodoxes s'explique autrement : ils livrent bataille « *pour préserver le monopole sur le concept d'économie* (6) ». Ils ne supportent pas que des chercheurs ne pratiquant pas la modélisation mathématique et questionnant l'efficacité des marchés puissent migrer vers une section qui conserverait le label « économie ». Lorsque Giovanni Dosi, économiste hétérodoxe italien des organisations, a soumis une contribution au *Journal of Mathematical Economics*, il a reçu une réponse claire : « *Vos agents ne maximisent pas, votre article n'est pas un article d'économie, soumettez-le à un journal de sociologie.* » L'injonction est à prendre au pied de la lettre : les néoclassiques veulent que les chercheurs des courants minoritaires s'en aillent dans d'autres disciplines et disparaissent en tant qu'économistes.

En quelque sorte, ils ont raison d'espérer, car c'est déjà ce qui se passe. Bernard Friot, par exemple, est parti en sociologie : « *J'étais maître de conférences à Nancy avec une thèse d'Etat en économie du travail. Mais je n'osais pas engager des doctorants à faire une thèse avec moi qui les aurait conduits à de grandes difficultés de recrutement à l'université. J'ai donc passé une habilitation à diriger des recherches en sociologie, pour devenir professeur de sociologie du travail à Nanterre*, raconte le théoricien du salaire à vie (7). *La vitalité de la socioéconomie en France tient d'ailleurs pour partie au passage d'économistes vers la sociologie.* » De fait, les sociologues François Vatin et Philippe Steiner sont également d'anciens économistes. Frédéric Lordon, spécialiste des crises, notamment financières, a quant à lui migré vers la section philosophie du CNRS. « *Ceux qui en ont assez d'être bloqués vont aussi en aménagement du territoire, en sciences de l'éducation, en sciences politiques et en sciences de la communication* », ajoute Flacher. Autant le savoir : si l'on veut entendre des économistes qui ont quelque chose à dire sur la société, ce ne sera bientôt plus dans les facultés de sciences économiques qu'il faudra les chercher.

Laura Raim

Journaliste.

(1) Ces titres désignent les enseignants-chercheurs titulaires dans le supérieur. En novembre 2014, la section de sciences économiques comptait 1 270 maîtres de conférences (et assimilés) et 536 professeurs (et assimilés).

(2) « [Evolution des recrutements des professeurs de sciences économiques depuis 2000. La fin du pluralisme](#) » (PDF), Association française d'économie politique (AFEP), septembre 2013.

(3) A ne pas confondre avec l'agrégation du secondaire, qui permet d'enseigner au lycée.

(4) André Orléan pour l'AFEP (sous la dir. de), *A quoi servent les économistes s'ils disent tous la même chose ? Manifeste pour une économie pluraliste*, Les Liens qui libèrent, Paris, 2015.

(5) Pierre-Cyrille Hautcœur, « [L'avenir des sciences économiques à l'Université en France](#) », rapport à la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Paris, 5 juin 2014.

(6) Luc Boltanski, intervention à l'Assemblée extraordinaire de l'AFEP, Paris, 13 janvier 2015.

(7) Lire Bernard Friot, « [Retraites, un trésor impensé](#) », *Le Monde diplomatique*, septembre 2010.